COMMENTAIRE DES GRAPHIQUES DE LA PAGE 5 DU TD 3

Suggestion de correction proposée par Laurent NOWIK

Source originale: http://www.alfacentre.org/orfe/PDF/demographie.pdf

Les cartes de la partie supérieure du document montrent, pour les trois derniers recensements et par zone d'emplois, les effectifs de population dans la région Centre, les taux d'accroissement annuel moyens et quelques éléments de la structure par âge.

Concernant les effectifs, en 1982, les zones d'emplois les plus peuplées sont Bourges, Orléans et Tours. En 1990, la zone de Chartres rejoint cette liste, suivie en 1999 par Blois (par effet de seuil).

En 1999, les zones d'emplois situées sur l'axe ligérien semblent regrouper une partie importante de la population de la région Centre. A l'exception de Bourges, Châteauroux et Romorantin, le sud de la région Centre est moins peuplé que le nord, et cette tendance se renforce sur la dernière période intercensitaire; Bourges connaissant un taux d'accroissement négatif, bien que la zone demeure l'une des plus peuplées de la région.

Le contraste entre le Nord et le Sud se retrouve pour la structure par âge. A l'exception de Bourges et de Chinon, la part des 50 ans et plus est supérieure à celle des moins de 25 ans dans le Sud, alors que c'est l'inverse dans le Nord (à l'exception de Vendôme, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou). On notera en outre que la Région accuse un vieillissement démographique légèrement supérieur à celui de la France¹.

La carte et le graphique en bas de page renseignent sur les composantes migratoires et naturelles de la croissance des zones d'emploi.

Entre 1990 et 1999, le TAN de la région Centre est plus faible qu'en France, alors que c'est l'inverse pour le TAM (= TMN), bien que celui-ci se soit réduit par rapport à la période 1982-1990. La dégradation du solde migratoire concerne essentiellement Dreux, Châteauroux, Vierzon, Bourges et Chartres. Dreux est dans la situation la plus surprenante, car après avoir eu un des TAM les plus forts entre 1982 et 1990, cette zone d'emplois enregistre aujourd'hui un des plus faibles.

Les quatre zones ayant les taux d'accroissement naturel les plus élevés sont Tours, Orléans, Chartres et Dreux, mais pour ces deux derniers, le TAM est quasiment nul (Chartres) ou négatif (Dreux). Dreux apparaît finalement comme une zone ayant un TAN relativement fort parce que sa structure par âge y est favorable, mais elle aurait tendance à ne pas « retenir » certains habitants. Les zones d'emplois du Sud sont, sans surprise, les secteurs qui connaissent les TAN les plus faibles. Ils sont même négatifs dans les zones où la part des personnes âgées est la plus forte, illustrant les liens (vus en CM) entre structure par âge et mouvement de la population.

Enfin, on remarque que les zones d'emploi situées sur l'axe ligérien sont les secteurs qui ont les taux migratoires positifs les plus forts.

453	mots

¹ Pour information, ce qui peut être dû:

⁻ à un ralentissement de la croissance démographique sur la dernière période intercensitaire ;

⁻ à l'arrivée de nouveaux habitants dans la région qui ne contribuent pas au rajeunissement démographique